

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Histoire - Parcours Histoire - Etudes juives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Histoire - Parcours Histoire - Etudes juives	Jury par défaut	Tous les candidats	18	82	74	82	15	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Étudier l'histoire, c'est se former intellectuellement à la critique des documents et à l'interprétation argumentée des faits observés, afin de comprendre le sens des dynamiques sociales dans lesquelles ils s'inscrivent.

Les deux premières années visent à l'initiation et la consolidation de la science historique et à la méthodologie. La licence porte sur quatre périodes historiques : ancienne, médiévale, moderne, contemporaine. Elle permet de découvrir l'histoire d'aires culturelles non-européennes et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. La diversité des matières complémentaires permet à l'étudiant de personnaliser son parcours en fonction de ses centres d'intérêt (culture, enseignement, administration, entreprise, médias, international).

Les enseignements de la licence sont dispensés à l'Ecole d'Histoire de la Sorbonne (UFR 09), au Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris puis en Sorbonne en L3.

L1 :Centre PMF - Bureau B7 01 - 01 44 07 88 31 - hist1@univ-paris1.fr

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères de classement reposent sur le calcul de la moyenne issue des notes suivantes: les notes de première et terminale histoire/géographie, langue vivante A et B puis sur l'épreuve du bac, les notes de français écrit et oral, histoire-géographie, langue A et B, moyenne annuelle en première et en terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Des criteres qualitatifs ont ete utilises uniquement pour l'analyse des dossiers des candidats qui ont presente des dossiers lacunaires. Une attention toute particuliere a ete portee a la facon dont ces candidats justifiaient leur souhait d'entrer non seulement dans une licence d'histoire mais dans une licence d'histoire dotee d'une specialisation particuliere en etudes juives. Nous conseillons vivement aux candidats d'accompagner leur dossier d'une lettre de candidature precise éclairant leur motivation pour rejoindre ce parcours.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les critères de classement reposent sur le calcul de la moyenne issue des notes suivantes: les notes de première et terminale histoire/géographie, langue vivante A et B puis sur l'épreuve du bac, les notes de français écrit et oral, histoire-géographie, langue A et B, moyenne annuelle en première et en terminale.		Les critères de classement reposent sur le calcul de la moyenne issue des notes suivantes: les notes de première et terminale histoire/géographie, langue vivante A et B puis sur l'épreuve du bac, les notes de français écrit et oral, histoire-géographie, langue A et B, moyenne annuelle en première et en terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation.		Lettre de motivation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Christine NEAU-LEDUC,

Président de l'établissement Université Paris 1

Panthéon Sorbonne